



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00516

Numéro SIREN : 505 174 755

Nom ou dénomination : 4G

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2012 sous le numéro de dépôt 3102

JURALPES CONSEILS

Société d'expertise-comptable et de Commissariat aux Comptes

12, Avenue du Pré de Challes - 74940 Annecy le Vieux - Tél. 04 50.64.13.50 Fax. 04 50.64.14.49

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR
LA TRANSFORMATION DE**

SARL 4G

PAE La Caille – Zone de l'Army
74350 ALLONZIER LA CAILLE
RCS THONON 505 174 755

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

2

SARL 4G
PAE La Caille – Zone de l'Arny
74350 ALLONZIER LA CAILLE
RCS THONON 505 174 755

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR
LA TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 4 octobre 2012, et en application de l'article L223-43 et L224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport dans le cadre de la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées d'une part, à vous faire connaître nos appréciations sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés, le cas échéant, dans les statuts, et d'autre part à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Nous avons réalisé nos travaux sur la base des comptes annuels arrêtés au 30 avril 2012, ainsi que sur une balance générale non révisée au 17 Octobre 2012.

Nous avons également pris connaissance des statuts qui sont soumis à votre approbation.

L'actif de votre société est essentiellement composé de créances clients qui ne font l'objet d'aucune provision pour risques ou dépréciation. L'analyse des dénouements sur l'exercice en cours n'appelle aucune remarque particulière.

Les seuls passifs importants sont relatifs aux dettes d'exploitation et aux concours bancaires courants.

Les capitaux propres au 30 avril 2012, après affectation du résultat s'élevaient à 71.405€. Suite à l'augmentation de capital du 11 mai 2012, ils s'élèvent désormais à 101.405 €.

La trésorerie, excédentaire au 30 avril 2011, s'est dégradée et est devenue déficitaire au 30 avril 2012 à 65.359 €. Au 17 Octobre 2012, suite à la souscription d'un emprunt, elle s'élève à 175.132 €.

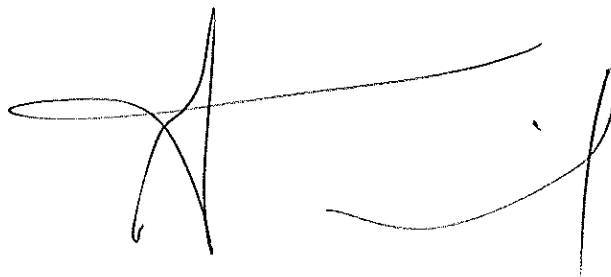
Conclusions

Dans le cadre de la transformation envisagée, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Par ailleurs, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas de remarques de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Enfin, il n'y a pas d'avantages particuliers stipulés au profit d'un associé dans les statuts qui vous sont proposés.

Fait à Annecy le Vieux, le 18 Octobre 2012



Juralpes Conseils
Ph. Dubail
Commissaire aux Comptes

